

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER ALLERAY / PROCESSION 31 MAI 2013</p>
--

Ordre du jour :

Avenir du réservoir de Grenelle

Etaient présents :

Philippe GOUJON, Député-Maire du 15^{ème} arrondissement

Collège des élus :

Louisa FERHAT, Adjointe au Maire du 15^e, chargée des Conseils de quartier Alleray/Procession et Georges Brassens

Hélène MACE DE LEPINAY, Conseillère de Paris déléguée à la vie locale pour les quartiers Alleray/Procession, Pasteur/Montparnasse et Alleray/Procession

Isabelle ROY, Conseillère d'arrondissement

Collège des habitants :

Huguette LLEDO

Marie DUMESNIL

Daniel DUGACHARD

Régis POIRRIER

Michel LEROY

Collège des associations :

Bruno-Gérard AMEGEE, Amégée Somé Union.

Marie PIERDAIT, Cercle Français des Collectionneurs de Cartes Postales.

Collège des personnalités qualifiées :

Nicolas HOCQUENGHEM, Président de FORANIM représenté par Françoise LAMONTAGNE

Invités :

Mathieu SOUQUIERE, Directeur de la Stratégie, des Relations Institutionnelles et de la Communication – Eau de Paris

Dominique IMBERT, Directeur Adjoint de la Direction de l'Ingénierie et du Patrimoine – Eau de Paris

Marc HARRISSON, Responsable du pôle Eau non potable et bois au sein de la Direction de l'Ingénierie et du Patrimoine – Eau de Paris

Armelle BERNARD SYLVESTRE, Responsable du pôle Stratégie et Relations Institutionnelles – Eau de Paris

François HOTE, Adjoint à la Sous-Directrice de l'Aménagement, Direction de l'Urbanisme

Excusés :

Guy COUDERT

Jacques RENARD

Mathieu SOUQUIERE : Eau de Paris est la régie municipale chargée de la distribution de l'eau à Paris. L'eau est captée dans des nappes souterraines situées à 150 km. Les usines de potabilisation sont situées en banlieue, les canalisations sont souterraines et l'eau facturée aux syndics. Le coût des factures a diminué de 8% depuis la remunicipalisation. La consommation à Paris a baissé (elle s'est stabilisée à 200 000 m³/j), les industries ont quitté Paris ou ont revu leurs procédés, les usages domestiques ont été améliorés. Produire de l'eau coûte en revanche de plus en plus cher. **Dominique IMBERT** : La spécificité parisienne est de disposer d'un réseau potable et d'un non potable (nettoyage voie publique, arrosage espaces verts, curage des réseaux d'assainissement...), qui suivent le même linéaire. 3 usines de production (Auteuil, La Villette, Austerlitz) alimentent 7 sous-réseaux de distribution. 7 réservoirs assurent le stockage, parmi eux 4 sont réservés à l'eau non-potable, dont le réservoir de Grenelle. Le Conseil de Paris a décidé le 20 mars 2012 le maintien et l'optimisation du réseau d'eau non-potable. Le réservoir de Grenelle est un réservoir de petite capacité (6432 m³). Construit en 1881, il a une superficie de 3270 m², l'altitude des trop plein est de 49,36 m. Il comprend deux compartiments de 3,30 m de hauteur, un seul est utilisé aujourd'hui. Depuis la fermeture de l'usine de Javel, il est alimenté par celle d'Austerlitz. En raison de la réduction de la consommation et de son utilisation, le réservoir de Grenelle a perdu sa fonction hydraulique, mais représente des coûts d'exploitation : production d'eau, et nettoyage des bassins deux fois par an. Un programme de ré-investissement prévoit donc la restitution à la Ville de Paris des ouvrages inutiles à l'exploitation, libérant ainsi des espaces pour les besoins de la Ville en logements et équipements publics. L'optimisation du réseau amenant une baisse du coût pour les utilisateurs. La Direction de l'Urbanisme décidera de l'avenir de l'emprise.

François HOTE : Il n'appartient pas à la DU de décider, mais de mener l'étude permettant au décideur de déterminer l'avenir du terrain, qui est potentiellement mutable. L'ouvrage d'art est de qualité et a bien vieilli, mais n'a plus de fonction. Que faire de l'emprise ? Il s'agit d'expertiser la structure, sa possibilité d'évolution. La structure souterraine présente une voute de 5m maximum. La structure des fondations est inconnue. Elles sont faites pour soutenir deux bassins, sont-ils solidaires ou peuvent-ils être remaniés ? Les ingénieurs font des sondages pour voir comment est construit et fondé l'ouvrage. Un marché de 8 mois pour l'intervention de géotechniciens est sur le point d'être passé. Un marché de maîtrise d'œuvre urbaine le sera prochainement (architectes, paysagistes, environnementalistes).

Philippe GOUJON aurait souhaité être informé des projets d'avenir concernant le réservoir de Grenelle. Il a demandé dès 2012 aux administrations et lors d'un vœu en Conseil de Paris que la libération de l'emprise puisse accueillir un équipement public et un espace vert. Or dans le bulletin officiel des marchés publics, l'avis de marché prévoit une mission d'expertise en vue de la réalisation d'un programme de logements. Un second vœu du 18 mars 2013 demandait une concertation publique sur l'avenir de cette emprise : elle a été promise mais pas réalisée. Ce Conseil de quartier constitue la première fois où le sujet est abordé. Les élus du 15^{ème} demandent des études de faisabilité pour la création d'un espace vert sur la totalité de l'emprise. Cela permettrait le maintien des voutes, pour lesquelles il a demandé une protection patrimoniale à la Mairie de Paris. Le quartier a besoin d'équipements publics. Son vœu a été rejeté en Conseil de Paris à la demande de Mme HIDALGO, la raison indiquée étant la nécessité de logements. Les élus du 15^{ème} sont opposés au projet de la Mairie de Paris dans un site dense où un espace de respiration serait le bienvenu. Ils ne souhaitent pas que cet espace soit consacré à des logements sociaux : il y a près de 20 000 logements sociaux dans le 15^{ème}, la majorité du 15^{ème} a voté 95% des logements sociaux prévus depuis 2008, mais ils doivent être bien répartis, et il est nécessaire qu'ils comprennent des catégories intermédiaires et soient accompagnés d'équipements publics. Il ne faut pas concentrer pour faire du chiffre. Certains arrondissements en comportent juste 7 % dans le centre de Paris, l'effort doit être réparti

Alain TAISNE, Président de Conseil Syndical rue Yvart (jouxte le réservoir) : Il y avait autrefois des poissons dans le réservoir, depuis qu'ils ont été retirés, un des immeubles est envahi de moustiques. Le quartier compte peu d'espaces verts. Un point d'eau apporte de la fraîcheur. Paris est la 6^{ème} ville la plus dense au monde. Continuer à vouloir densifier Paris est une aberration.

Agnès LOZET : L'association Respiration Paris XV a été montée, sa pétition a déjà recueilli plus de 500 signatures. Quelle était la position des écologistes sur les vœux refusés ? Quant les résultats de l'étude seront-ils disponibles ? Si un immeuble est créé côté Abbé Groult, un jardin situé de l'autre côté ne recevrait pas de soleil.

François HOTE : Le marché est notifié début juin. Il faut 2 mois de sondages, 1 mois d'analyse, 5 mois pour adapter le rapport. Un retour consolidé des études est attendu vers l'automne. Des préconisations techniques seront données pour les différents programmes envisageables. Par exemple pour créer un jardin public : enlever l'eau d'un réservoir modifie son comportement ; mettre de la terre implique de drainer ; il faut déterminer dans quelles conditions peuvent se faire des plantations... Aucun projet n'est arrêté. Le marché évoque la programmation de logement, il n'est pas spécifié s'il sera social ou non. Les gabarits fixés par le PLU seront appliqués. Des zones humides sont nécessaires pour la biodiversité, il est envisageable que le nouvel usage intègre une zone humide.

Philippe GOUJON : Les Verts n'ont pas pris position en 2012, en 2013 Mme GIBOUDEAU, Adjointe au Maire de Paris chargée des Espaces Verts et membre du groupe des Verts préside la séance mais ne s'exprime pas. Madame HIDALGO indiquait envisager la construction de logements coté Abbé Groult et Yvart, et précisait que le besoin de logement social était évident.

Questions et réponses :

- Le retrait rue Yvart est de 9m50, s'il est identique pour un immeuble construit dans cette rue, la surface utilisable de parcelle serait juste de 2800 m². Le Maire de Paris a indiqué qu'il était indispensable pour Paris de créer des zones humides car il y fait trop chaud, il est absurde d'enlever un réservoir pour en créer ailleurs. La population de Paris augmente plus vite qu'en banlieue, pourquoi n'y a-t-il pas de volonté pour une répartition plus harmonieuse ? Il n'y a pas un seul espace vert entre place Valin et rue des Entrepreneurs. **François HOTE** : Il n'y a pas de contrainte empêchant de venir à l'alignement jusqu'à la voirie. Une population qui augmente n'est pas forcément signe de déséquilibre. Le marché immobilier s'envole, la taille des foyers est petite. **Dominique IMBERT** : Les zones humides ne consistent pas en masses d'eau importantes, elles suivent davantage une technique de traitement superficiel, il n'est pas envisagé de construire de nouveaux réservoirs.

Isabelle ROY : Le projet en est aux études de pré-faisabilité, mais des orientations générales ont été données : faire un jardin, un équipement public et des logements. Quand des logements sont créés, une partie est nécessairement sociale, c'est une priorité de la Ville de Paris pour répondre aux plus de 100 000 demandes de logement en attente. Cela inclut aussi de l'accession à la propriété, du logement étudiant, et la mixité. L'immeuble des Ponts et Chaussées en constitue un exemple. Il faut réaliser une opération harmonieuse en essayant de préserver l'histoire de ce lieu. Il y aura une concertation, Madame HIDALGO y tient. Mais avant cette concertation et afin de la nourrir, les études de pré-faisabilité doivent avoir été réalisées. **Un habitant** : Quand aura-t-elle lieu ? Madame HIDALGO habite à 100m et n'est pas présente à cette réunion. **Louisa FERHAT** indique habiter dans un logement social. La mixité existait, mais ce n'est plus le cas. Ce sont toujours le même type de personnes qui en bénéficient, et les jeunes qui ont grandi dans le 15^{ème} ne peuvent y avoir un logement social. **Jean-François LAMOUR, Député de la 13^{ème} Circonscription**, a vu le plan de masse, qui affiche des logements à R+7 et R+5. L'étude sera basée là dessus, pas sur une utilisation comme espace vert. Le débat ne porte pas sur le logement social ou non, mais sur la création de logement tout court. Pourquoi densifier encore en logements ? Ce réservoir est un endroit spécifique, les voutes sont très intéressantes. Les élus du 15^{ème} n'ont quasiment jamais refusé de construction de logements dans le 15^{ème}, c'est un cas particulier, les riverains ont fait comprendre leur souhait en se mobilisant. Il ne faut pas étudier le site à partir d'un plan de masse avec logements. Il ne faut pas bétonner davantage, construire des logements est une erreur d'appréciation. Quant à l'exemple du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, 93 % du logement était déjà social dans ce secteur. Sur 200 logements construits juste 40 sont en accession à la propriété.

Marie-Christine DUMESNIL : M. HOTE peut-il préciser en quoi les termes du marché préjugent de la destination de la parcelle ? En quoi les conclusions lieront-elles les décideurs, pourront-ils s'écarter des pistes ouvertes ou non ? La Médiathèque est saturée, il n'y a aucune piscine neuve et viable dans le 15^{ème}... Cette structure peut supporter des tonnes d'eau. Il faut dépasser les clivages politiques sur ce genre de sujets et proposer un programme mixte, pourquoi pas avec des logements de luxe pour financer la piscine. Elle demande que le Conseil de quartier formule un vœu pour formaliser ce qui a été dit. Il faut associer les habitants motivés, la concertation est obligatoire sur un équipement de cette importance. **Louisa FERHAT** propose que Mme DUMESNIL se charge de lui adresser une première rédaction de ce vœu (*pas d'opposition émise dans l'assemblée*).

Un habitant : Le 15^{ème} est l'arrondissement le plus peuplé et sa densité est supérieure à la moyenne avec 27200 habitants au km². Les rues sont très étroites autour de l'îlot concerné, et il y a déjà assez de

monde, il ne faut pas faire d'opération immobilière. Il se réjouit qu'une concertation soit prévue, et souhaite que Mme LOZET soit tenue au courant.

François HOTE ne sait pas s'il y aura des éléments suffisants pour mener la concertation. Des éléments très techniques devraient être disponibles pour l'automne. **Louisa FERHAT** pense qu'il est donc possible de prévoir une réunion à l'automne, pour apporter une partie des réponses. Souvent la concertation est annoncée et les gens ne sont pas prévenus, ou elle n'a pas lieu.

Isabelle ROY ne peut pas donner de calendrier, mais prend l'engagement de tenir au courant Mme LOZET et le Conseil de quartier. La Ville de Paris construit autant d'espaces verts que possible.

Un habitant : Quel est l'objet de la concertation ? La destination de l'espace ? Ou la nature d'un aménagement déjà décidé ? **Un habitant** : Il y a aura probablement une modification du PLU et une enquête publique ?

Philippe GOUJON : Il est inadmissible qu'il y ait des déclarations officielles et publiques de décisions déjà prises, et qu'aujourd'hui Mme ROY explique la nature d'une concertation demandée par le 15^{ème} depuis des mois. Il ne faut pas faire une concertation en catimini, pas juste tenir informés les gens sur un coin de table. La concertation doit être officielle et publique. Il demande que la Mairie de Paris concerte à partir de ce Conseil de quartier, où on n'a malheureusement pas appris grand-chose.

Agnès LOZET : Il y a des lavomatics autour du réservoir impossibles à utiliser aujourd'hui car ils sont squattés par des jeunes, qui n'ont pas de jardin où déjeuner. Il est nécessaire d'avoir un endroit où ils puissent être. Il faut s'occuper des jeunes qui sont déjà dans les logements sociaux au lieu d'en rapporter d'autres. **Louisa FERHAT** : Une école de coiffure et esthétique a été ouverte dans le secteur, qui comporte aussi des lycées. Il y a beaucoup de jeunes et rien pour eux. **Un habitant** : Ce serait bien de créer un espace pour les jeunes dans cet espace. **Louisa FERHAT** estime qu'un espace vert avec des équipements pour jeunes et moins jeunes, ou une crèche, serait une bonne idée.

Un habitant : depuis 2 ou 3 ans la situation se dégrade rue de la Quintinie. Des seringues sont retrouvées dans un jardin privatif. Il y a des mégots partout. Des dealers s'y rassemblent. Les habitants ont demandé des caméras, car des preuves sont nécessaires pour être cru. Y a-t-il urgence pour aménager le réservoir ? Pourquoi faire quelque chose tout de suite ? Il faut attendre les résultats de l'étude en espérant qu'elle ne soit pas biaisée dès le départ. Pourquoi ne pas remettre des poissons en attendant, il n'y aurait plus de moustiques.

Louisa FERHAT indique que la fête de quartier se déroulera le 15 juin à 14h au square Necker. Un vide-grenier sera aussi organisé sur la terrasse du 48 rue Bargue le 8 juin. Il y avait des trous rue Paul Barruel qui ont été bouchés, il reste encore quelques nids de poules. La Médiathèque Yourcenar souhaiterait que des places Vélib' soient créées à proximité, il semble possible d'en installer devant le bâtiment des impôts, une étude est en cours d'étude. Il y a cependant déjà des Vélib', peu utilisés. Rue Dutot, près du bus 95 au niveau du renforcement de la rue Mathurin Régnier, la réinstallation d'une poubelle est demandée là où ça avait brûlé.